

ASSEMBLÉE NATIONALE
5 avril 2025

FIN DE VIE - (N° 1100)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS981

présenté par
M. Juvin, M. Forissier et Mme Sylvie Bonnet

ARTICLE 13

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article est problématique dans la mesure où il renvoie à un décret d'application, échappant ainsi au contrôle du législateur